



Aux entraîneurs
Aux athlètes

Mercredi 4 août 2021

Bonjour à tous,

Suite à votre inscription pour les pratiques des Championnats Québécois d'été 2021 présentés par Kloda Focus, voici les procédures spécifiques qui seront en vigueur du 5 au 8 août prochain à Pierrefonds.

Nous vous rappelons que vous devez respecter en tout temps, les directives et mesures sanitaires établies et reliées à la Covid-19, à l'extérieur et à l'intérieur du lieu de la compétition.

Arrivée des athlètes et enregistrement

Les athlètes devront aller s'enregistrer par la **porte d'entrée 36** qui se trouve à l'arrière de la bâtisse. Après leur enregistrement, les athlètes devront s'échauffer à l'extérieur du Sportplexe et pourront entrer dans l'aréna seulement **30 minutes** avant le début de leur pratique. Une chambre sera allouée à chaque athlète. La personne de la sécurité qui se trouve à l'entrée des vestiaires vous indiquera votre numéro de chambre.

Départ des athlètes

Après leur performance, les athlètes devront quitter dans les **15 minutes** suivant la fin de leur programme et devront apporter tous leurs effets personnels.

Effets personnels

Chaque athlète doit penser à apporter sa bouteille d'eau ainsi que ses mouchoirs. Vue les consignes sanitaires en place, ces items ne seront pas offerts à la compétition.

Spectateurs

Afin de se conformer au protocole approuvé par la santé publique régionale de Montréal, **aucun spectateur ne sera accepté lors des pratiques.**

Accréditation des entraîneurs

Chaque athlète peut être accompagné **d'un seul entraîneur** pour la compétition. L'accréditation des entraîneurs se fera à l'intérieur du Sportplexe, **par la porte d'entrée 36 qui se trouve à l'arrière de la bâtisse**. Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte des entraîneurs. Les entraîneurs doivent porter leur carte au cou en tout temps.

Lorsque l'entraîneur répond aux critères des scénarios 1 ou 2 présentés dans l'Avis de compétition, un bracelet de couleur (fourni par Patinage Québec pour les compétitions provinciales seulement) sera enroulé autour du cordon de la carte OU au poignet de l'entraîneur.

Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle), la personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres ou sur le bord de la bande.

Les entraîneurs devront indiquer pour quel athlète ils viennent dans l'enceinte des vestiaires et de la glace. Si un entraîneur est déjà avec cet athlète, on vous demandera poliment d'aller attendre dehors et de sortir du complexe.

Les entraîneurs qui ne respecteront pas les règles pourront se faire exclure de la compétition.

Information COVID

Pour de plus amples informations sur les règles COVID, n'hésitez pas à consulter notre [plan de relance](#).



Merci de transmettre l'information à toutes les personnes concernées.



Geneviève Dudemaine
Coordonnatrice aux compétitions
514 252-3073 poste 3597 | Fax : 514 252-3170
genevievedudemaine@patinage.qc.ca